

LE PROJET

Description

UN PEU D'HISTOIRE...

L'église originelle d'Aclou fut construite probablement avant le XIème siècle, comme en témoignent les vestiges d'une porte romane, ornée de losange, actuellement encadrée dans le mur Sud plus moderne (XIIème siècle). Elle est placée sous la protection de Saint Rémi, 16ème évêque de Reims à l'âge de 25 ans. L'édifice se compose d'une courte nef d'origine romane du XIème siècle, suivie d'un chœur en retrait construit en blocage à la fin du XVIIIème siècle, suivi d'une sacristie. La nef a conservé plusieurs éléments romans : la porte au sud pourvue d'un linteau, une archivolte et un tympan curieusement décorés de losanges gravés d'étoiles et des encadrements losangés.

UN PROJET GLOBAL

La commune d'Aclou (27800), près de Brionne et l'Association des Amis de Saint-Rémi, association communale (30 membres pour 300 habitants), se sont engagés, dans un programme décennal de rénovation de l'église Saint-Rémi. Basé sur un principe de partenariat entre la commune et l'association, cette interaction a permis d'aboutir d'un coté à des tâches de fonds :

Rénovation du système électrique, assainissement extérieure, réfection des bancs, rénovation du pavage et de l'autre à des actions patrimoniales : achat d'un chemin de croix, rénovation des fonds baptismaux, création d'un autel, etc...

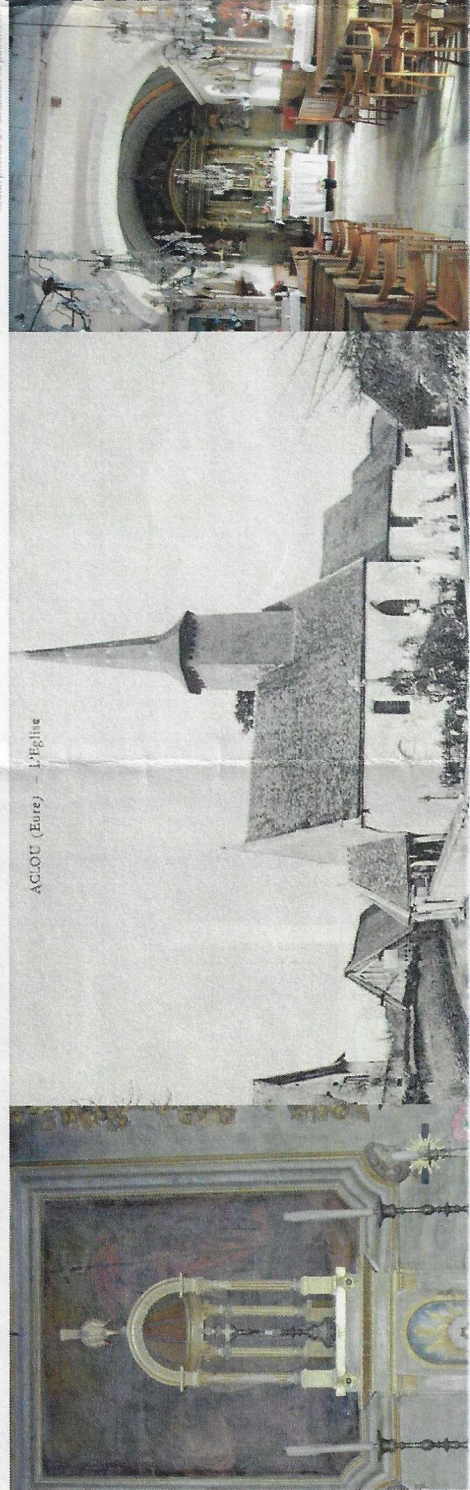
LE TABLEAU

La commune et l'association souhaitent, à présent, entreprendre la restauration du tableau "le Baptême du Christ".

L'expertise menée par deux professionnels à conclue à un diagnostic inquiétant : "Ce tableau est dans un état de conservation très préoccupant nécessitant d'urgence une intervention de conservation restauration".

Merci de votre aide pour nous aider à sauver cette oeuvre !

Montant des travaux	5 800 € HT
Objectif de collecte	1 000 €
Début des travaux	Printemps 2019



A.CLOU (Eure) - L'Eglise

Credit photos © Fondation du patrimoine

BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration du

Tableau le Baptême du Christ de l'église Saint Rémi

Et l'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissant pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/43342

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

Tableau le Baptême du Christ de l'église Saint Rémi

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons

	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
<small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
<small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
<small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>			

* Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal (par courrier postal), merci de cocher la case ci-contre

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seuls le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez choisie de soutenir et l'Association Les Amis de Saint Rémi seront également destinataires, toutefois si vous ne souhaitez pas que nous leur communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Normande dont vous dépendez.






la Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Normandie
6 bis, rue Saint-Nicolas
14000 Caen
02 31 91 15 77
normandie@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur     

COMMUNE D'ACLOU

Mairie
Rue de la Mairie
27800 Aclou
02 32 45 79 27
mairie.actou@wanadoo.fr

ASSOCIATION LES AMIS DE SAINT RÉMI

Rue de la Mairie
Rue de la Mairie
27800 Aclou
02 32 44 84 39
amis.st-remi.actou@orange.fr

FONDATION



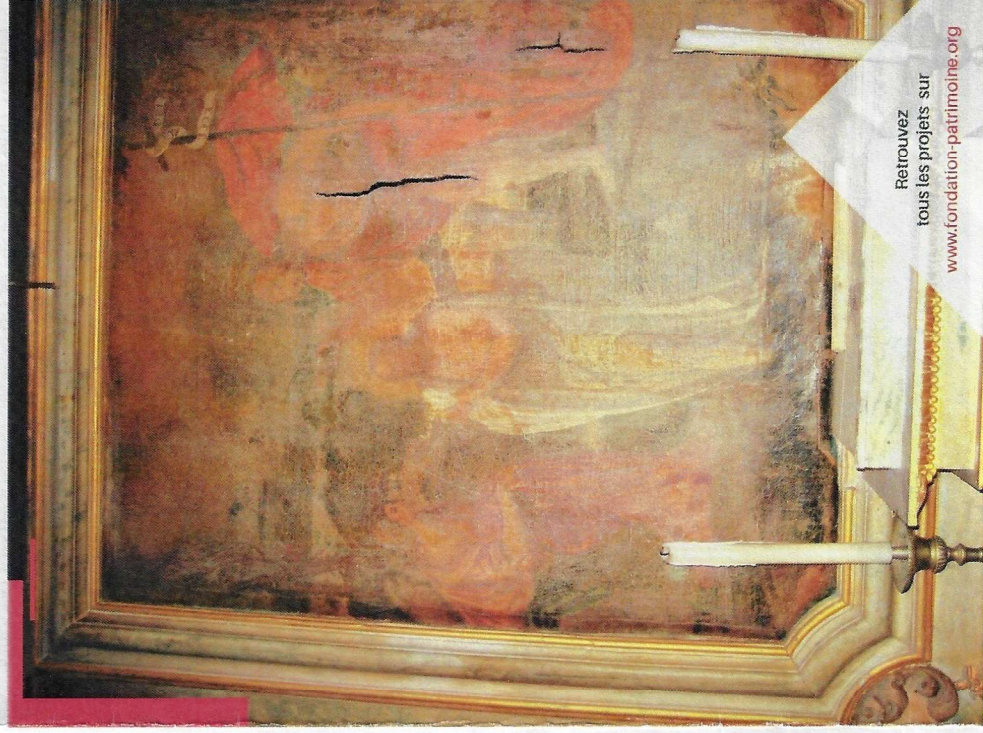
DU
PATRIMOINE

► *Je donne !*

POUR LA RESTAURATION DU

Tableau le Baptême du Christ de l'église Saint Rémi

AcLou - Eure



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org